

DRONES ET CRIME ORGANISÉ

L'ADMINISTRATION SOURDE ET AVEUGLE

LES PERSONNELS EN DANGER DE MORT !

Les personnels pénitentiaires sont actuellement laissés à l'abandon face aux nouvelles technologies du grand banditisme ! Depuis ce week-end, à l'approche d'un procès de membres influents de la "DZ Mafia" prévu le 23 mars, nos établissements subissent des survols de drones incessants. Les têtes de réseau, actuellement placées en Quartier d'Isolement, font l'objet d'une tentative de logistique par voie aérienne sans précédent.

Le grand banditisme a franchi un nouveau cap dans la modernisation de ses livraisons. Leurs cibles ne sont pas de simples stupéfiants, mais exclusivement des téléphones portables destinés aux têtes de réseau pour organiser trafics, assassinats et probables évasions avant leur retour en QLCO.

Pour contourner les forces de l'ordre, les délinquants déploient des trésors d'ingéniosité avec des pilotes de drones mobiles. Les télé-pilotes opèrent désormais depuis des véhicules Uber en circulation, rendant leur interception extrêmement complexe. Des logements Airbnb sont loués à proximité immédiate des prisons et les forces de l'ordre se heurtent au cadre légal pour intervenir dans ces domiciles privés, laissant aux « voyous » le temps d'opérer.

LA RÉPONSE DE NOTRE HIÉRARCHIE ?

" REGARDEZ EN L'AIR ! "

Pour lutter contre ce fléau l'administration ne trouve pas mieux que de donner des directives totalement absurdes et obsolètes comme, "**Mettez-vous aux fenêtres et regardez si vous ne voyez pas un drone arriver**" ! Les agents en sont réduits à faire le guet à travers des barreaux pour tenter de déceler le lieu de livraison.

INACCEPTABLE, c'est un retour à la préhistoire !



CHRONIQUE D'UN DÉSASTRE ANNONCÉ

Ce manque de moyens n'est pas une fatalité, c'est un choix de l'administration ! Dès le 19 mars 2025, l'**UFAP UNSa Justice Paca Corse** avait alerté officiellement le Directeur Interrégional par courrier et obtenu une audience pour y dénoncer ce nouveau fléau. L'**UFAP UNSa Justice Paca Corse** avait mis en avant l'utilisation de drones "crackés" sur la fréquence FCC américaine ainsi que l'usage de cartes SIM 4G offrant une portée illimitée face à nos brouilleurs obsolètes. Lors de cette rencontre, notre organisation avait sollicité la présence d'un opérateur drone de l'**ERIS Marseille** afin de présenter des solutions concrètes et novatrices. Notre collègue avait fait la démonstration d'un dispositif en présentant un appareil portatif capable de neutraliser la menace. D'autres propositions étaient redoutables, déployables en 15 minutes, permettant de détecter les vols sur un rayon de 26 km, de tracer le télé-pilote et de cibler la cellule livrée à 1m50 près avec un retour vidéo en direct sur des téléphones ou tablettes des agents.

RÉSULTAT ? AUCUNE MESURE CONCRÈTE...

Le projet a été purement et simplement enterré à la DISP de Marseille. Aujourd'hui, l'**ERIS 13** ne dispose d'aucun matériel anti-drones ! Les pratiques des délinquants évoluent rapidement, tandis que notre région accuse un retard coupable.



UNE BOMBE À RETARDEMENT

Aujourd'hui, c'est uniquement grâce à la présence temporaire de la police, qui assure la surveillance périmétrique, que le pire est évité. Mais que se passera-t-il demain à la fin du procès, ou si les forces de l'ordre étaient réquisitionnées ailleurs ? **Sans la police, ce sera « open bar » dans nos détentions !**

POUR GARANTIR NOTRE SÉCURITÉ, L'UFAP UNSa JUSTICE Paca Corse EXIGE :

- L'**abandon immédiat** des consignes de surveillance obsolètes et indignes de notre profession.
- Le **déploiement en urgence** de matériel de détection et de brouillage moderne sur la DISP Marseille.
- La **garantie du maintien inconditionnel** des effectifs de police dédiés à la lutte anti-drone, et une véritable politique sécuritaire pérenne de l'Administration Pénitentiaire.
- Une **fouille sectorielle complète et immédiate** des Quartiers d'Isolement concernés.
- La **reconnaissance réelle** de la menace qui pèse sur les personnels : **NOUS NE VOULONS PAS D'UN SECOND INCARVILLE !**

Le personnel n'a pas à payer le prix de l'amateurisme de l'administration pénitentiaire face au crime organisé

Marseille, le 12 mars 2026

**Les Secrétaires généraux
UFAP UNSa Justice Paca Corse**